Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8870885
Centre d'intérêt: 540

Tremblay, Gilles.

Evolution de la recherche en reconnaissance des acquis de formation en français : rapport d'étape, janvier-juin 1988 / préparé par Gilles Tremblay. -- Montréal : Collège Marie-Victorin, Service de l'enseignement aux adultes, 1988.
50 f. ; 26 cm.

Vedette(s)-secondaire(s): Collège Marie-Victorin. Service de l'enseignement aux adultes

Descripteur(s): Reconnaissance des acquis * Français (Langue) * Elaboration de tests * Recherche en éducation * Education des adultes * Collégial (Ordre d'enseignement)

Le rapport d'étape, le quatrième produit par le Collège Marie Victorin, rend compte des travaux accomplis à la session d'hiver 1988 et de l'évolution de la recherche en reconnaissance des acquis de formation en français. La session d'automne 1987 avait été consacrée à sensibiliser le milieu, puis à consulter le plus grand nombre de collèges possibles sur l'identification des compétences attendues de l'adulte en français. À cette fin, un dossier de consultation fut envoyé vers la fin de novembre 1987 dans près de 70 collèges et instituts. Il restait à recueillir les réponses, à les compiler et à donner suite au projet. C'est à cette tâche que l'équipe de recherche s'est consacrée au cours de la session d'hiver 1988. Pour en rendre compte, le rapport d'étape suit le déroulement du travail accompli qu'il présente en quatre chapitres: 1. détermination du profil des compétences attendues de l'adulte au collégial, ou synthèse de l'enquête menée auprès des collèges; 2. rédaction des items; 3. révision des items et assemblage des épreuves; 4. préparation d'un plan d'expérimentation provinciale pour 1988-1989.

Type de document: r

CADRE
1940, H.-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

enseignement aux adultes
du Collège
Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Évolution de la recherche en Reconnaissance des acquis de formation en français :

Rapport d'étape (janvier - juin 1988)

Préparé par
Gilles Tremblay
Chargé de recherche

Décembre 1988

Enseignement aux adultes
Collège Marie-Victorin
7 000, rue Marie-Victorin
Montréal (Qc)
H1G 2J8

Évolution de la recherche en Reconnaissance des acquis de formation en français :

Rapport d'étape (janvier - juin 1988)

Préparé par
Gilles Tremblay
Chargé de recherche

Décembre 1988

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

I DÉTERMINATION DU PROFIL DES COMPÉTENCES ATTENDUES DE L'ADULTE AU COLLÉGIAL 3

II RÉDACTION DES ITEMS 9

1. Constitution d'une équipe de rédacteurs et de rédactrices 9

2. Distribution des fiches de travail, production des items et supervision 15

III RÉVISION DES ITEMS ET ASSEMBLAGE DES ÉPREUVES 19

IV PRÉPARATION D'UN PLAN D'EXPÉRIMENTATION PROVINCIALE POUR 1988-1989 29

CONCLUSION 33

ANNEXE I État des revenus et des dépenses 1987-1988 34

ANNEXE II Compte rendu de lecture : Rapport technique. Validation de la batterie de tests TRAFIC 40

ANNEXE III Vers un tableau de spécification des épreuves : présentation d'un modèle opérationnel 43

Introduction

Avec ce rapport, nous mettons un point final à nos travaux d'élaboration de tests provinciaux en français pour l'année scolaire 1987-1988. Ce document fait suite à notre *Rapport d'étape pour la session d'automne 1987*. En rendant compte de nos activités et des réalisations en cours, nous rappelons que celles-ci prennent donc naturellement le relais de ce qui avait été mis en chantier durant les deux années précédentes. On devra donc se reporter aux rapports antérieurs[1] si l'on souhaite avoir une vue d'ensemble de notre projet.

On se souviendra peut-être qu'au cours de la session précédente nous avions commencé l'année scolaire avec un double objectif de travail :

— Nous voulions terminer le projet entrepris depuis l'automne 1985 en vue de produire des tests locaux en français

— en même temps, nous voulions entreprendre l'élaboration de tests provinciaux.

Sur les deux plans (local et provincial), nous avons pu faire état, dans notre rapport d'automne 1987, des progrès réalisés.

Rappelons rapidement qu'au plan local, nous avions complété tout le travail d'expérimentation de nos tests, que nous avions effectué la correction de la partie subjective des épreuves et transcrit les résultats sur les feuilles-réponses. De telle sorte qu'en décembre, nous étions en mesure de remettre le dossier aux experts de TPS Consultants qui acceptaient la responsabilité des opérations ayant trait à l'informatique et aux analyses docimologiques et statistiques. Les résultats de ces travaux ont permis de produire un rapport

---

1 TREMBLAY, Gilles, *Évolution de la recherche en reconnaissance des acquis en français : Rapport d'étape 1985-1986*, Montréal, Collège Marie-Victorin, juin 1986, 58 p.

TREMBLAY, Gilles, *Évolution de la recherche en reconnaissance des acquis en français : Rapport d'étape 1986-1987*, Montréal, Collège Marie-Victorin, novembre 1987, 123 p.

TREMBLAY, Gilles, *Évolution de la recherche en reconnaissance des acquis en français : Rapport d'étape pour la session d'automne 1987*, Montréal, Collège Marie-Victorin, janvier 1988, 38 p.

technique complet[2]. Fruit d'une étroite et constante collaboration entre notre collège et cette firme, la publication de ce rapport vient mettre un point final à tout le processus d'élaboration de nos tests locaux. Nous avons reproduit en annexe un compte rendu de ce rapport technique. Nous disposons donc maintenant d'une batterie de tests appelée TRAFIC[3]. Son implantation se fera au cours de la prochaine année scolaire. C'est pourquoi le présent rapport sera consacré intégralement à notre second objectif et ne concernera donc que le plan provincial.

À ce chapitre, nous pouvons d'ores et déjà rappeler que la session d'automne 1987 avait été consacrée à sensibiliser le milieu, puis à consulter le plus grand nombre de collèges possible sur l'identification des compétences attendues de l'adulte en français. À cette fin, un dossier de consultation fut envoyé vers la fin du mois de novembre dans près de soixante-dix collèges et instituts. Il restait donc à recueillir les réponses, à les compiler et à donner suite à notre projet. C'est à cette tâche que nous nous sommes consacrés au cours de la session d'hiver 1988.

Pour en rendre compte, nous avons choisi de respecter les grandes étapes du déroulement de notre projet, à savoir :

I Détermination du profil des compétences attendues

II Rédaction des items

III Révision et assemblage des épreuves

IV Planification de l'expérimentation

On trouvera à l'Annexe I le bilan des dépenses engagées au cours de l'année 1987-1988.

---

2 DASSA, Clément et TREMBLAY, Gilles, *Rapport technique : Validation de la batterie de tests TRAFIC*, Montréal, Collège Marie-Victorin, juin 1988, 74 p.

3 Test de reconnaissance des acquis en français à Marie-Victorin.

I Détermination du profil des compétences attendues de l'adulte au collégial

Le semestre d'automne fut consacré, comme on le sait, à effectuer une consultation provinciale afin de connaître le point de vue du plus grand nombre de collèges sur le profil des compétences attendues d'un adulte en français. De sorte qu'au début de l'hiver il restait à colliger les résultats de cette consultation et à élaborer des profils définitifs en vue de la rédaction des épreuves. C'est à cette tâche que nous nous sommes attachés au cours des premiers mois d'hiver 1988.

Comme la synthèse des réponses à notre questionnaire a déjà fait l'objet d'une publication[1], il ne sera donc pas nécessaire de la reprendre ici. Nous nous limiterons à faire état de ses conclusions.

Rappelons d'abord que quarante collèges ou instituts ont accepté de remplir notre document de consultation. Plusieurs nous l'ont même retourné après l'avoir longuement annoté.

Le contenu de ces réponses ne permet pas évidemment d'affirmer qu'il y a unanimité dans les collèges sur les différentes propositions que nous leur avions soumises. Si tel avait été le cas, il aurait sans doute fallu s'inquiéter. Néanmoins, la lecture des points de vue de chacun, en plus d'offrir certaines garanties indispensables au plan de la représentativité,permet de dégager des consensus solides pour la détermination des compétences attendues en français.

Qu'il suffise d'ailleurs, pour s'en convaincre, de signaler quelques résultats qui parlent d'eux-mêmes :

— Lorsqu'il s'agit d'apprécier l'importance relative des connaissances et habiletés énumérées dans chacun des neuf modules proposés, plus de 90% des répondants les considèrent importantes ou très importantes. La plus faible majorité s'observe au module 6; elle est de 77%.

— De même, lorsqu'il s'agit d'apprécier le pourcentage retenu dans chaque module pour traduire l'importance relative de l'ensemble des connaissances et habiletés énumérées, une majorité les considère comme « bons ». Les écarts les plus grands s'observent pour les modules 1 et 7 (Aspect normatif de la langue et spécificité des discours littéraires).

---

1 Cf. Gilles Tremblay, *Synthèse de la consultation en vue d'élaborer un profil définitif des compétences attendues de l'adulte au collégial*, Montréal, Collège Marie-Victorin, version revue et corrigée, avril 1988, 33 p.

I Détermination du profil des compétences attendues de l'adulte au collégial

Le semestre d'automne fut consacré, comme on le sait, à effectuer une consultation provinciale afin de connaître le point de vue du plus grand nombre de collèges sur le profil des compétences attendues d'un adulte en français. De sorte qu'au début de l'hiver il restait à colliger les résultats de cette consultation et à élaborer des profils définitifs en vue de la rédaction des épreuves. C'est à cette tâche que nous nous sommes attachés au cours des premiers mois d'hiver 1988.

Comme la synthèse des réponses à notre questionnaire a déjà fait l'objet d'une publication[1], il ne sera donc pas nécessaire de la reprendre ici. Nous nous limiterons à faire état de ses conclusions.

Rappelons d'abord que quarante collèges ou instituts ont accepté de remplir notre document de consultation. Plusieurs nous l'ont même retourné après l'avoir longuement annoté.

Le contenu de ces réponses ne permet pas évidemment d'affirmer qu'il y a unanimité dans les collèges sur les différentes propositions que nous leur avions soumises. Si tel avait été le cas, il aurait sans doute fallu s'inquiéter. Néanmoins, la lecture des points de vue de chacun, en plus d'offrir certaines garanties indispensables au plan de la représentativité,permet de dégager des consensus solides pour la détermination des compétences attendues en français.

Qu'il suffise d'ailleurs, pour s'en convaincre, de signaler quelques résultats qui parlent d'eux-mêmes :

— Lorsqu'il s'agit d'apprécier l'importance relative des connaissances et habiletés énumérées dans chacun des neuf modules proposés, plus de 90% des répondants les considèrent importantes ou très importantes. La plus faible majorité s'observe au module 6; elle est de 77%.

— De même, lorsqu'il s'agit d'apprécier le pourcentage retenu dans chaque module pour traduire l'importance relative de l'ensemble des connaissances et habiletés énumérées, une majorité les considère comme « bons ». Les écarts les plus grands s'observent pour les modules 1 et 7 (Aspect normatif de la langue et spécificité des discours littéraires).

---

1 Cf. Gilles Tremblay, *Synthèse de la consultation en vue d'élaborer un profil définitif des compétences attendues de l'adulte au collégial*, Montréal, Collège Marie-Victorin, version revue et corrigée, avril 1988, 33 p.

— Enfin, lorsqu'il s'agit de fournir une appréciation générale des choix proposés en regard des compétences de l'adulte moyen, 85% considèrent les compétences retenues comme représentatives ou très représentatives.

Ces résultats nous sont apparus suffisamment significatifs pour nous permettre d'avancer avec confiance dans notre projet.

À partir du référentiel constitué sur une base modulaire et cherchant à dépasser la simple transposition du modèle d'évaluation scolaire, il nous a fallu travailler à l'élaboration d'un profil définitif de compétences attendues de l'adulte en français. Les règles suivantes ont guidé le travail des divers comités qui ont accepté de nous aider à réaliser cette tâche :

1° Nous avons voulu conserver une *vision générale* de l'ensemble du programme de français et de la contribution spécifique de chaque cours à l'ensemble des objectifs visés. Ceci, afin de s'assurer qu'on évitera les pièges d'une approche partielle et parcellaire où le découpage scolaire des apprentissages continue d'opérer plus ou moins à notre insu. Ce qui ne manque pas de se produire chaque fois qu'on demande à des professeurs différents de fournir, à partir de leurs plans de cours, la liste des connaissances et habiletés qui devraient selon eux faire l'objet d'une évaluation.

   Cette démarche nous a donc demandé de déceler tous les rouages qui articulent le programme, d'en saisir toute la logique, de manière à faire la part entre *l'essentiel* et le *secondaire*.

2° La deuxième règle que nous avons voulu observer est conséquente à la première : nous avons cherché à dégager des constantes à travers la récurrence et la diversité des résultats d'apprentissage énumérés dans les différentes composantes du programme. Autrement dit, nous avons cherché à *identifier les compétences qu'il paraît raisonnable d'attendre d'un adulte moyen au terme de son processus de formation en français (cours obligatoires).*

Aussi avons-nous cherché à répondre à la question suivante :

> Quelles sont les compétences (connaissances et habiletés) qu'on peut raisonnablement attendre d'un adulte moyen au terme de ses cours obligatoires de français (langue et littérature) au collégial ?

Le tableau de spécifications ci-joint est la réponse que notre équipe de recherche a cru pouvoir apporter à cette question à la suite des différentes consultations.

RECHERCHE EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS EN FRANÇAIS

Tableau de spécifications

(approche modulaire)

Collège Marie-Victorin
version revue et corrigée
avril 1988

PREMIÈRE ÉPREUVE : LANGUE ET COMMUNICATION

No du module	Objectifs	Niveau taxonomique (pondération en %)			
1.	**LANGUE : ASPECT NORMATIF**				
1.1	Expliciter les liens logiques entre des propositions dans une phrase complexe.		4		
1.2	Appliquer correctement le code de la langue du point de vue des accords grammaticaux.			6	
1.3	Appliquer correctement le code de la langue du point de vue de la ponctuation et des majuscules.			2	
2.	**LANGUE : ASPECT DESCRIPTIF**				
2.1	Identifier les notions relatives aux signes linguistiques.	1			
2.2	Identifier les éléments phonétiques, sémantiques et morphologiques dans un énoncé.	2			
2.3	Identifier les niveaux de langue utilisés dans des énoncés.	1			
2.4	Transposer d'un niveau de langue à un autre les éléments lexicaux et syntaxiques d'un énoncé.			1	
2.5	Reconnaître les principales étapes de l'évolution de la langue au Québec.	2			
2.6	Établir des rapports de cause à effet entre le contexte socio-historique et la langue au Québec.		3		
3.	**COMMUNICATION : ASPECT DESCRIPTIF**				
3.1	Reconnaître à travers des mises en situation les fonctions de la communication.	2			
3.2	Identifier quelques caractéristiques de la communication orale et de la communication écrite.	1			
3.3	Comparer un message écrit à un message oral à partir de leurs caractéristiques formelles.		1		
3.4	Transposer un message oral en un message écrit.			1	
3.5	Juger de l'efficacité d'un message écrit par rapport à un message oral.				1
3.6	Reconnaître les différents types d'énoncés utilisés par la communication orale et écrite.	4			
3.7	Dégager, dans des énoncés, les faits d'écriture qui sont spécifiques à un type de discours.		1		
4.	**COMMUNICATION : ASPECT FONCTIONNEL**				
4.1	Derrière une signification de surface, décoder, par une lecture appropriée, une ou des significations de profondeur.		7		
4.2	Reconnaître le rôle et les fonctions des composantes du plan.	1			
4.3	Reconnaître les techniques de base de l'élaboration du paragraphe.	2			
4.4	Modifier des phrases selon des consignes d'addition, de soustraction, de substitution, de permutation ou de transformation.		2		
4.5	Maîtriser les techniques de base de l'élaboration du paragraphe.			2	
4.6	Déterminer le type de discours approprié aux exigences particulières d'une situation de communication donnée.		3		
5.	**RÉDACTION**				
5.1*	Démontrer une compétence discursive (sujet, logique du texte, forme du discours, efficacité de la communication).			25	
5.2*	Démontrer une compétence grammaticale (orthographe d'accord, orthographe d'usage, syntaxe, lexique).			25	
	TOTAL DES POINTS POUR L'ENSEMBLE DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE	**16**	**21**	**62**	**1**

* Les objectifs 5.1 et 5.2 sont mesurés par une rédaction.

DEUXIÈME ÉPREUVE : LECTURE ET ANALYSE DES DISCOURS

No du module	Objectifs	Niveau taxonomique (pondération en %)			
6.	**NOTIONS PRÉLIMINAIRES À LA LECTURE DES DISCOURS**				
6.1	Reconnaître le sens du mot discours.	1			
6.2	Identifier la définition de l'expression genre littéraire.	1			
6.3	Identifier les formes de discours relevant du littéraire et de la vie courante.	3			
6.4	Reconnaître la notion de contexte.	1			
6.5	Établir des rapports de comparaison entre les discours.		2		
7.	**LA SPÉCIFICITÉ DES DISCOURS LITTÉRAIRES**				
7.1	Identifier les principes élémentaires, les lois et les règles qui président à l'élaboration des discours.	12			
7.2	Identifier les différentes formes de textes appartenant à un type de discours.	2			
7.3	Juger de la valeur d'un procédé discursif dans une citation littéraire.				1
7.4	Reconnaître les incidences du contexte socio-historique sur un texte.	2			
7.5	Établir des rapports entre un texte et son contexte.		2		
7.6	Reconnaître la époque historique correspondant à un mouvement littéraire.	4			
8.	**NOTIONS PRÉLIMINAIRES À L'ANALYSE DES DISCOURS**				
8.1	Identifier l'idée maîtresse d'un texte.	3			
8.2	Reconstituer l'articulation des idées principales et secondaires d'un texte.		8		
8.3	Interpréter des nuances de sens présentes dans un texte.		8		
8.4	Reconnaître le sens des mots fond et forme.	1			
8.5	Reconnaître les éléments d'analyse relevant de la forme.	1			
8.6	Reconnaître les éléments d'analyse composant le fond.	1			
8.7	Repérer dans un texte des exemples correspondant aux éléments formels de l'analyse.	4			
8.8	Repérer dans un texte des exemples correspondant aux éléments thématiques de l'analyse.	3			
9.	**L'ANALYSE DES DISCOURS**				
9.1	Établir des liens d'opposition ou de complémentarité entre les éléments formels de l'analyse.		5		
9.2	Établir des liens d'opposition ou de complémentarité entre les éléments thématiques de l'analyse.		5		
9.3	Établir des liens d'opposition ou de complémentarité entre les éléments formels et thématiques de l'analyse.		5		
9.4*	Établir la cohérence discursive d'un texte du point de vue de la forme et du fond.			25	
9.5	Reconnaître dans un texte les marques de l'auteur.	1			
9.6	Inférer l'intention de l'auteur dans un texte.		1		
	TOTAL DES POINTS POUR L'ENSEMBLE DE LA DEUXIÈME ÉPREUVE	40	34	25	1

* L'objectif 9.4 est mesuré par une question à développement.

Dans le cadre de l'élaboration d'un instrument de mesure, la réalisation du tableau de spécifications venait mettre un point final à ce qu'on pourrait appeler la phase de conception et d'orientation de notre projet. La phase suivante devait donc s'ouvrir normalement sur la rédaction des items qui allaient servir à l'assemblage des épreuves.

II Rédaction des items

En ce qui nous concerne, cette étape de rédaction s'est articulée autour de deux axes de travail :

— le premier concernait la *constitution d'une équipe de rédacteurs et rédactrices* capables de produire les items prévus;

— le second avait trait à *l'opérationnalisation* des décisions prises autour du profil des compétences attendues de manière à transmettre à chacun et chacune des consignes de rédaction claires et efficaces. On débouche ainsi sur la *rédaction* proprement dite des items.

Nous rendrons compte du travail réalisé en respectant ce cheminement qui va de la constitution d'une équipe de rédaction à la distribution des consignes et à la production, puis à la révision des items.

1. Constitution d'une équipe de rédacteurs et de rédactrices.

Nous avons donc d'abord recruté une équipe de rédacteurs et de rédactrices composée de dix-huit professeurs de français dont seize participent régulièrement aux travaux du comité d'experts. Les deux autres sont des professeurs du collège Marie-Victorin qui avaient déjà travaillé à rédiger des items lors de l'élaboration de nos épreuves locales.

Équipe de rédaction

Nom	Collège
Bélanger Michel	Trois-Rivières
Bouchard Luc	St-Félicien
Cassista Claude	Rimouski
Drapeau Denyse	Lévis-Lauzon
Dumont Denis	Institut agro-alimentaire (La Pocatière)
Dupré Daniel	Granby
Fadin Max	Stanislas
Fonséca Jean-Baptiste	Victoriaville
Laliberté Thérèse	Rosemont
Landry Albert	Marie-Victorin
Lanthier Daniel	Édouard-Montpetit
Leclerc André	Chicoutimi
Lessard Charles-Eugène	Limoilou
Mingues Francine	André-Laurendeau
Sanchez-Cortès Ernesto	Jonquière

Saint-Marcoux Jacques	Marie-Victorin
Trépanier Michel	Grasset
Viel Claude	Matane

Les membres de cette équipe ont ensuite été convoqués à une session de formation qui a eu lieu à Montréal, le 18 février dernier. À titre de consultant en mesure et évaluation, Solange Cantin s'est jointe à notre équipe de recherche pour animer cette journée. Pour aider à mieux prendre connaissance des différents sujets abordés lors de cette rencontre, nous en reproduisons ci-après l'horaire de travail :

HORAIRE DE TRAVAIL
Session de formation — jeudi, 18 février 1988
Montréal — Hôtel Shangrila

Personne-ressource : Solange Cantin
Spécialiste en mesure et évaluation

9h DÉBUT DE LA RENCONTRE

1 - Accueil des participants
2 - Présentation du programme de la journée
3 - Distribution de la documentation
4 - Extrapolation d'une taxonomie

- bref exposé
- ateliers
- mise en commun

10h30 PAUSE-CAFÉ

10h45 SUITE DE LA RENCONTRE

5 - Planification d'un instrument de mesure
6 - Types de questions : à correction objective
à correction subjective

a) conseils généraux

12h DÎNER

13H30 SUITE DE LA RENCONTRE

b) principes de rédaction et de correction
c) ateliers

15h	PAUSE-CAFÉ
15h15	SUITE DE LA RENCONTRE
	c) ateliers (suite)
	7 - Mandat des rédacteurs
17h	FIN DE LA RENCONTRE

Une abondante documentation fut distribuée aux divers participants, notamment :

— *Guide documentaire sur la rédaction d'items*, Collège Marie-Victorin, Février 1988, 252 p.

Ce document regroupe une série de textes fondamentaux tels que notes de lecture sur la taxonomie de Maltais, des notes sur la rédaction d'items de Cantin, le Guide docimologique du MEQ, des notes de cours en mesure et évaluation de Bélair ou de Girard ainsi que quelques extraits du *Guide to Clep*.

— *Guide du rédacteur d'items*, Collège Marie-Victorin, Février 1988, 15 p.

Ce guide traite des aspects purement pratiques et techniques reliés à la tâche de rédaction d'items dans le cadre de notre projet : présentation des fiches de travail, types de questions à rédiger, vocabulaire à utiliser, modalités de présentation, etc.

Cette rencontre nous aura permis également de préciser les termes du mandat des rédacteurs. Ceux-ci sont d'ailleurs explicités aux pages 13 à 15 du *Guide du rédacteur d'items* que nous reproduisons ci-après :

EXTRAIT DU *GUIDE DU RÉDACTEUR DITEMS*

6. MANDAT DES RÉDACTEURS

Pour aider à préciser le mandat de chacun, une entente est proposée. Elle stipule, entre autres :

- les parties concernées;
- le cadre de travail, le titre du projet de recherche et les instances impliquées;
- la nature de la tâche, le nombre et le genre de questions à rédiger;
- le titulaire exclusif du droit d'auteur;
- la rémunération.

On verra copie de ce contrat de travail à la page suivante.

Nous nous permettons d'insister pour rappeler que tout le matériel qui sera produit aux fins d'élaboration des tests provinciaux sera, à moins d'ententes particulières, la propriété exclusive du Collège Marie-Victorin. En outre, à cause de la nature spéciale de notre projet, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer le caractère confidentiel de votre travail. À cet effet, il paraît important d'indiquer certaines règles de conduite :

À moins d'une autorisation spéciale du responsable de ce projet, le matériel utilisé ou produit dans le cadre de cette recherche ne doit être communiqué ou prêté à personne.

Il est également souhaitable qu'aucune question produite ne soit utilisée à l'intérieur de vos cours et il faudrait éviter d'en conserver des copies personnelles.

COPIE D'UN CONTRAT DE RÉDACTION

RECHERCHE EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

ÉLABORATION DE TESTS PROVINCIAUX EN FRANÇAIS

ENTENTE ENTRE

_____

ET

Le Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6

Objet : participation à titre de :

rédacteur ou rédactrice d'items

spécialiste de français, langue et littérature

dans le cadre du projet de recherche relatif à l'élaboration de tests provinciaux en français destinés à la reconnaissance des acquis de formation extrascolaires.

Ce projet est subventionné par le Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial (F.I.R.A.C.) à partir des subventions du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

- **s'engage à :** rédiger des items en fonction des consignes établies par l'équipe de recherche;

  respecter l'exclusivité des productions liées à ce présent contrat;

  respecter les échéances inscrites sur les fiches de travail.

- **moyennant :** une rémunération calculée selon la modalité suivante :

  ☐ 10 $ par item pour _____ questions à correction objective pour un montant total de _____ $

  ☐ le montant forfaitaire de _____ $ pour une question à correction subjective qui devra comprendre l'énoncé de la question, les consignes pour l'élève ainsi qu'une clé de correction (guide pour le correcteur).

EN FOI DE QUOI, ont signé à Montréal, le_____ jour de _____ 1988. 1988.

POUR
LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN

_____
professeur(e)de français,
langue et littérature

_____
Gilles Tremblay
chargé de recherche

_____
Gilles Leclerc
Directeur des Services
pédagogiques

2. Distribution des fiches de travail, production des items et supervision

Après cette rencontre de formation, il ne restait plus qu'à distribuer le travail. Pour ce faire, Johanne Charbonneau-Côté, membre de notre équipe de recherches, travailla sans relâche à traduire les décisions prises par le comité d'experts autour du tableau de spécifications, en consignes de rédaction. Ces consignes, sous forme de fiches de travail, actualisent les tâches de chacun. On en trouvera un exemple ci-après :

Recherche en Reconnaissance des acquis de formation extrascolaires

ÉLABORATION D'ÉPREUVES ÉCRITES EN FRANÇAIS

Consignes de rédaction

FICHE DE TRAVAIL : 1.1

NOM DU RÉDACTEUR : _____

Éléments de spécification :

Notion/sous-notion :

Langue : aspect normatif
Le code grammatical : la nature des mots

Objectif opérationnel :

Identifier la nature des mots dans la phrase (article, nom, adjectif, adverbe...)

Niveau taxonomique :

Reconnaissance

TYPE DE QUESTION : question à choix multiple

NOMBRE DE QUESTIONS : 1 question cotée 1.1A1

AUTRES CONSIGNES : (Corpus : époque, provenance, genre...) :

Date limite pour la remise des questions : le 29 avril 1988

En fait, l'ensemble de l'opération a nécessité la production de près d'une centaine de ces fiches (exactement quatre-vingt-seize). La distribution de ces fiches s'est effectuée à compter du 4 mars. Notre équipe de rédaction s'est vue ainsi confier la tâche de produire cent quatre-vingt-dix-sept nouveaux items destinés à enrichir la banque de questions déjà constituée à partir de la réalisation des épreuves locales à Marie-Victorin. Notre objectif consistait, *grosso modo*, à disposer d'une banque comportant un peu plus de trois cents questions à choix multiple et une dizaine de questions à développement. C'est à partir de cette banque que nous pourrions procéder ensuite à la sélection des items et à l'assemblage des épreuves en vue de l'expérimentation.

À cause de la nature particulière des épreuves envisagées (questions à choix multiple), la plupart des rédacteurs et rédactrices en étaient à leur première expérience de ce type d'écriture. Chacun ressentait donc le besoin de vérifier, en cours de production, que le travail entrepris correspondait bien à la demande et aux attentes du comité. C'est pourquoi nous avions convenu avec eux de la tenue d'une session de supervision, le 8 avril. Cette rencontre eut lieu à Montréal et voici quel fut l'horaire de travail proposé :

HORAIRE DE TRAVAIL
Rencontre du vendredi, 8 avril 1988
Montréal — Hôtel Shangrila

9h DÉBUT DE LA RENCONTRE

1 - Accueil des participants

2 - Présentation du programme de la journée

3 - Présentation des grilles de validation d'items comme outils de travail pour amorcer une lecture critique de la production :

— évaluation du contenu (questions 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 11)

— évaluation de la forme
- aspect technique des règles de la mesure (questions 1, 6, 7, 8, 9 et 11)
- règles de présentation (question 10).

9h45 RÉPARTITION DES ATELIERS

10h PAUSE-CAFÉ

10h15 SUITE DU TRAVAIL EN ATELIERS

12H DÎNER

13h30 REPRISE DES ACTIVITÉS

1- Plénière : le point sur le travail des ateliers.

2- Brève démonstration « en laboratoire » du cheminement d'un item à travers les méandres de la révison et de l'expérimentation.

14h30 POURSUITE DU TRAVAIL EN ATELIERS

(la pause-café est laissée à la discrétion de chaque équipe de travail; le service sera disponible à compter de 15h).

16h PLÉNIÈRE

17h FIN DE LA RENCONTRE

Cette rencontre de travail a permis aux rédacteurs et rédactrices de soumettre une partie de leur production aux commentaires critiques de l'équipe de recherche ainsi qu'aux avis éclairés des autres collègues, professeurs de français. Parmi les documents distribués à cette occasion, signalons :

- des grilles de validation d'items;
- un document élaboré par notre équipe de recherche intitulé *Quelques pièges de la rédaction d'items*, Collège Marie-Victorin, avril 1988, 13 p.

À la suite de cette session, les rédacteurs et les rédactrices avaient jusqu'au 29 avril pour nous faire parvenir leur travail. Nous tenons à souligner la ponctualité de tous ainsi que la présentation rigoureuse de

la production reçue. Cette dernière étape de réception des items mettait un terme à la phase de rédaction. Tant et si bien que nous disposions, à ce moment, d'une banque d'items comportant effectivement trois cent quatre-vingt-une questions. Autrement dit, conformément à notre plan de rédaction, nous disposions d'un matériel représentant l'équivalent de trois versions pour chacune des deux épreuves envisagées. On appréciera mieux l'ampleur d'une telle production et sa complexité en consultant le document qui nous a servi à planifier cette opération et que nous avons reproduit en Annexe, sous le titre : *Vers un tableau de spécification des épreuves : présentation d'un modèle opérationnel.* (cf. Annexe III)

III Révision des items et assemblage des épreuves

Cette étape de révison avait été planifiée dès le départ de manière à prendre immédiatement le relais de la précédente. En effet, en mettant sur pied l'équipe de rédaction, nous avions prévu constituer, en même temps, une équipe de révision. Car il nous paraissait nécessaire de permettre aux réviseurs de se familiariser avec tout le processus de la rédaction. Pour ce faire, nous leur avons donc proposé de rédiger quelques questions de façon à se préparer indirectement à leur travail de révision.

C'est ainsi que, parmi les dix-huit professeurs composant l'équipe de rédaction, il y en avait neuf qui avaient accepté le rôle de réviseur d'items et qui, en conséquence, n'avaient eu à rédiger que quelques questions. En fait, tous les membres de notre sous-comité de travail avaient accepté un tel mandat.

Équipe de révision

Nom	Collège
Bélanger Michel	Trois-Rivières
Bouchard Luc	St-Félicien
Drapeau Denyse	Lévis-Lauzon
Dumont Denis	Institut agro-alimentaire (La Pocatière)
Dupré Daniel	Granby
Fonséca Jean-Baptiste	Victoriaville
Leclerc André	Chicoutimi
Trépanier Michel	Grasset
Viel Claude	Matane

En fait, le mandat des réviseurs consistait à revoir systématiquement l'ensemble des items disponibles en appliquant les critères de validation et sélection pertinents.

Afin de respecter les échéances prévues à notre calendrier, il fut convenu de tenir une session intensive de révision d'items au milieu du mois de mai. Cette session intensive s'est donc tenue à Ste-Foy les 11-12-13 mai 1988. La première journée de travail fut consacrée à la *validation* des nouveaux items produits par les rédacteurs et les rédactrices. La deuxième journée a porté sur la *sélection* des items, c'est-à-dire sur le classement de la banque d'items afin de ne conserver que les items jugés pertinents. La troisième journée a été réservée à la *réécriture* dans leur version définitive des items qui nécessitaient des corrections. Pour mieux saisir l'étendue de la tâche, on consultera ci-après, le plan de travail qui fut remis aux participants et aux participantes ainsi que les grilles de validation et de sélection (pp. 20-24).

SESSION INTENSIVE DE RÉVISION D'ITEMS
Château Bonne Entente
11, 12, 13 mai 1988

Jour 1 **VALIDATION**

Objectif : valider l'ensemble des items produits lors de la récente étape de rédaction (73 items pour la première épreuve, 124 items pour la deuxième épreuve)

Procédure: travail en deux ateliers répartis en fonction des deux épreuves

Instrument : grille de validation des items

« Tout rejet pourrait faire se retourner la dépouille impériale aux Invalides.»

(Un dragon à la retraite)

Jour 2 **SÉLECTION**

Objectif : classer l'ensemble de la banque d'items en vue de ne conserver que les plus pertinents

Procédure : poursuite du travail en ateliers

Instrument : grille de sélection des items

« Il ne faut plus compter aujourd'hui sur la sélection naturelle des espèces.»

(Pseudo Darwin)

Jour 3 **REWRITING**

Objectif : réécrire dans leur version définitive les questions qui nécessitent des corrections

Procédure : travail en petits ateliers

Instrument : ouvrages de références, papier, crayon, matière grise

«J'écris comme un cochon. Nous avons des rewriters.»

(Christiane Rochefort)

VALIDATION DES ITEMS — QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE

Veuillez noter « O » pour oui, « N » pour non et « ? » pour incertain.

LISTE DES CRITÈRES	COTATION DES ITEMS
1. L'item correspond-il à l'objectif spécifié ?	
2. L'énoncé de l'item présente-t-il un problème clair et précis (exempt d'ambiguïté) ?	
3. Le niveau de difficulté de la tâche ou du problème posé est-il adéquat ?	
4. L'item respecte-t-il la cohérence grammaticale entre l'énoncé et chacune des réponses ?	
5. Le vocabulaire utilisé est-il adapté au niveau de connaissance des élèves au collégial ?	
6. La formulation de l'item est-elle exempte de toute distorsion liée au :	
biais religieux ?	
biais ethnique ?	
biais sexiste ?	
biais social ?	
biais culturel ?	
7. Y a-t-il une seule réponse correcte ou nettement meilleure que les autres ?	
8. a) Tous les leurres sont-ils suffisamment plausibles pour attirer un élève non informé ?	
b) Sinon, quel(s) leurre(s) apparaît (aissent) peu plausible(s) ?	
9. Les réponses proposées sont-elles sensiblement formulées de la même manière (même longueur, aucun indice superflu...) ?	
10. La présentation de l'item respecte-t-elle les règles prescrites dans le Guide de rédaction ?	
11. L'item est-il exempt de données inutiles ?	

Signature de l'évaluateur : _____

VALIDATION DES ITEMS — QUESTIONS OUVERTES

Veuillez noter « O » pour oui, « N » pour non et « ? » pour incertain.

LISTE DES CRITÈRES	COTATION DES ITEMS									
1. L'item correspond-il à l'objectif spécifié ?										
2. L'énoncé de l'item présente-t-il un problème clair et précis (exempt d'ambiguïté) ?										
3. Le niveau de difficulté de la tâche ou du problème posé est-il adéquat ?										
4. L'item respecte-t-il la cohérence grammaticale dans son énoncé et ses consignes ?										
5. Le vocabulaire utilisé est-il adapté au niveau de connaissance des élèves au collégial ?										
6. La formulation de l'item est-elle exempte de toute distorsion liée au :										
biais religieux ?										
biais ethnique ?										
biais sexiste ?										
biais social ?										
biais culturel ?										
7. Toutes les composantes de la performance attendue de l'élève sont-elles clairement explicitées dans l'énoncé ?										
8. La liste des critères proposés vous paraît-elle complète ?										
9. Tous les critères sont-ils pertinents ?										
10. Le nombre de points accordé à chaque aspect de la réponse vous paraît-il justifié ?										
11. Les critères de correction sont-ils exempts d'ambiguïté ?										
12. La présentation de l'item respecte-t-elle les règles prescrites dans le Guide de rédaction ?										
13. L'item est-il exempt de données inutiles ?										

Signature de l'évaluateur : _____

RECONNAISSANCE DES ACQUIS EN FRANÇAIS

Élaboration de tests provinciaux

Grille de sélection des items

Inscrire les numéros des items dans les colonnes appropriées.

D À rejeter	C Pourrait être conservé moyennant correction majeure	B À conserver avec correction mineure	A À conserver

Certes, ce plan de travail ne donne qu'un très faible aperçu de l'ampleur de la tâche qui a dû être abattue à cette occasion. Pendant ces trois journées, nous pouvons considérer que chacun et chacune a dû consacrer, chaque jour, au moins dix heures au travail de la révision. Malgré tout cela rien n'est venu à bout de la détermination et du professionnalisme des participants.

C'est ainsi qu'au terme de cette session, grâce à une sélection judicieuse et à la réécriture de certaines questions défectueuses ou incomplètes, nous avons pu entreprendre l'assemblage des épreuves.

Cette étape représente évidemment l'aboutissement de tout le travail précédent. Il s'agit essentiellement de construire les modèles expérimentaux des épreuves envisagées. Ce qui signifie qu'il faut travailler en tenant compte du schéma des épreuves qu'on a nécessairement élaboré avant même de commencer à rédiger les items.

En ce qui nous concerne, le comité de consultation et le sous-comité de travail avaient indiqué qu'ils souhaitaient conserver pratiquement la même structure des épreuves que celle qui avait été retenue pour la traduction des épreuves locales à Marie-Victorin. Nous avons donc dû nous référer au schéma reproduit à la page suivante pour construire nos versions expérimentales.

SCHÉMA DES ÉPREUVES*

ÉPREUVES	TYPES DE QUESTION	POINTS	DURÉE	MODULES
Épreuve 1 Langue et communication (2 versions)	50 questions à correction objective (de type choix multiple)	50	1.5h	1. Langue : aspect normatif 2. Langue : aspect descriptif 3. Communication : aspect descriptif 4. Communication : aspect fonctionnel 5. Rédaction
	1 question à correction subjective (de type à développement)	50	1.5 h	
		100	3.0 h	
Épreuve 2 Lecture et analyse des discours (2 versions)	75 questions à correction objective (de type choix multiple)	75	2.0 h	6. Notions préalables à la lecture des discours 7. La spécificité des discours littéraires 8. Notions préliminaires à l'analyse textuelle 9. L'analyse textuelle
	1 question à correction subjective (de type à développement)	25	1.0 h	
		100	3.0 h	

* Ce schéma constitue une synthèse des décisions que nous avions prises lors de l'élaboration des tableaux de spécifications. (Cf. *Rapport d'étape 1986-1987*)

En plus de respecter ces exigences, nous avons dû également chercher à tirer profit des leçons reçues lors des expérimentations de nos tests locaux[1]. Plus particulièrement, nous avons voulu prévoir que lors de la validation des tests, lorsqu'il s'agirait de vérifier les qualités métrologiques de nos instruments, une nouvelle procédure de sélection des items devrait être mise en place. Cette procédure obéissant à des critères précis, devrait alors s'actualiser autour du choix d'indices docimologiques et statistiques tels que:

— un ensemble de critères permettant d'optimiser la fidélité des mesures, c'est-à-dire assurant le meilleur classement des sujets. Exemple : indice de difficulté p; indice de discrimination D; coefficient de Cronbach, etc.;

— un ensemble de critères concernant le respect du tableau de spécification et relevant de la validité de contenu;

— un troisième ensemble visant à favoriser les items présentant des indices de validité de « construct » et discriminante. Exemple : corrélation item — score total; indice de discrimination D'; coefficient brut de la fonction discriminante canonique.

Toute cette procédure, lorsqu'elle serait appliquée aux versions expérimentales entraînerait presque nécessairement la réduction du nombre de questions. Or cette élimination, si on ne l'a pas correctement envisagée, pourrait facilement entraîner une réduction notoire de la validité de contenu. Plus concrètement encore, cela pourrait signifier que des notions ou ensembles de notions inscrites au tableau de spécifications pourraient être « à découvert » lors de l'assemblage des versions définitives...

Pour éviter qu'une telle situation se produise, il nous a donc fallu chercher à accroître encore un peu plus le nombre d'items par épreuve. Cette opération comporte évidemment des limites puisqu'il faut néanmoins tenir compte des contraintes de temps que cette procédure provoquera nécessairement lors de l'administration des tests.

Une dernière exigence s'est également imposée à nous lors de l'assemblage des épreuves. Nous avons voulu, toujours en vue de respecter notre plan d'analyse des items, s'assurer de retrouver dans chaque version de chaque test, un sous-ensemble d'items identiques.

C'est ainsi que nous avons pu construire deux versions expérimentales pour chacune de nos deux épreuves. Ce qui fait qu'au total nous disposons de quatre tests. La première épreuve, qui se dédouble en deux versions, s'intitule

---

1 DASSA, C. et TREMBLAY, G., *Rapport technique : Validation des tests TRAFIC*, Montréal, Collège Marie-Victorin, juin 1988, 74 p.

Langue et communication. Chaque version de cette première épreuve est composée de cinquante-neuf items (dont cinquante-huit questions à choix multiple et une question à développement).

La seconde épreuve que nous avons assemblée se dédouble également en deux versions. Elle s'intitule *Lecture et analyse des discours*. Chaque version comporte soixante-seize items (dont soixante-quinze questions à choix multiple et une question à développement).

Au terme de cette procédure d'assemblage, il ne nous reste plus qu'à espérer rencontrer nos objectifs lors de l'expérimentation et pouvoir disposer l'an prochain d'épreuves standardisées répondant à des critères élevés de fidélité et de validité.

IV Préparation d'un plan d'expérimentation provinciale pour 1988-1989

Il était normal de clore cette année de travail en invitant tous les membres de notre comité d'experts à venir faire avec nous un bilan de toutes nos activités et à préparer le programme d'expérimentation prévu pour l'an prochain. Cette dernière rencontre s'est donc tenue à Montréal, le 27 mai dernier. Voici, avec la liste des sujets qui furent placés à l'ordre du jour, un aperçu des échanges.

HORAIRE DE TRAVAIL
Rencontre du vendredi, 27 mai 1988
Montréal — Hôtel Shangrila — Salon Hong Kong

9h DÉBUT DE LA RENCONTRE

Accueil des participants

Bilan des travaux de l'année 1987-1988

- synthèse de la consultation provinciale
- rédaction d'items
- assemblage des épreuves

10h15 PAUSE-CAFÉ

10h30 SUITE DE LA RENCONTRE

Projet provincial d'expérimentation 1988-1989 : canevas des opérations envisagées

A- Plan d'échantillonnage et d'expérimentation

B- Phase de l'expérimentation

- préparation du matériel de « testing »
- élaboration d'un calendrier des opérations
- constitution d'équipes d'examinateurs
- expérimentation des épreuves
- constitution d'équipes de correcteurs et session de formation
- correction de la partie subjective des épreuves
- saisie des données sur ordinateur

C- Analyse des résultats de l'expérimentation

- réalisation des analyses statistiques
- analyse des items
- production d'un rapport technique

D- Production d'une version finale des instruments

- assemblage des épreuves
- rédaction d'un guide du candidat
- rédaction des autres guides d'accompagnement (guide technique, guide du correcteur, etc.)

E- Rapport final

12h DÎNER (salon 302)

13H30 REPRISE DES ACTIVITÉS

Aperçu des résultats obtenus lors de la validation des tests à Marie-Victorin — Exposé de M. Clément Dassa, Université de Montréal et TPS Consultants

14h Hypothèses de travail relatives à la saisie, au traitement et à l'analyse des données issues de l'expérimentation provinciale 1988-1989 — Exposé de M. Clément Dassa

15h Proposition de modalités de travail à l'intention des membres du comité d'experts

16h COCKTAIL POUR CÉLÉBRER

A) la représentativité et la ténacité du comité d'experts
B) la créativité, la bravoure et la ponctualité des rédacteurs
C) la clairvoyance et la rigueur des réviseurs
D) la perspicacité et la sagacité du sous-comité de travail
E) les cachets géants de Roland et la chienne Sémillante

Comme on peut le constater à la lecture de cet horaire de travail, l'ensemble de la rencontre devait jouer un rôle de charnière entre l'année écoulée et la suivante. En ce sens, il s'agissait d'enregistrer tout le chemin parcouru et de signaler nos réussites, mais aussi d'envisager le passage à une phase beaucoup plus technique où il faudrait marier la poésie, le roman et la langue avec les statistiques, les séances de testing et les corrections... Pour nous aider à entreprendre cette nouvelle étape, M. Clément Dassa, spécialiste en analyses docimologiques et statistiques[1], avait accepté de venir faire un exposé précis sur les résultats obtenus lors de la validation de nos tests de français à Marie-Victorin. Par la même occasion, il fut possible d'examiner avec lui diverses hypothèses de travail concernant entre autres la saisie, le traitement et l'analyses des données lors d'une expérimentation.

Malgré le caractère un peu aride des sujets abordés, M. Dassa aura cependant réussi à présenter les faits avec suffisamment de clarté et de simplicité pour permettre à chacun de continuer à s'intéresser personnellement au projet. Cette réaction était d'autant plus souhaitable qu'il est important que la responsabilité de notre recherche continue d'être partagée par l'ensemble de nos collègues. Depuis un an, ceux-ci ont heureusement choisi de se l'approprier et c'est là toute la clé des quelques succès remportés jusqu'ici à l'intérieur de ce projet.

On ne peut qu'espérer que le formidable défi que nous devrons relever l'an prochain sera partagé par plusieurs avec enthousiasme et compétence.

Pour clore ce compte rendu nous reproduisons le plan général des activités prévues pour la prochaine année 1988-1989 tel qu'il fut présenté, lors de cette dernière rencontre.

---

1 Professeur en mesure et évaluation à l'Université de Montréal et responsable de TPS Consultants

PLAN DE TRAVAIL 1988-1989

Le projet qui suit est soumis à titre de proposition de travail au comité d'experts.

Septembre	Rédaction du guide de l'examinateur Rencontre du comité (23 septembre) Lancement de l'année, calendrier des opérations, constitution des équipes d'examinateurs.
Octobre	Formation des examinateurs Rédaction du guide du correcteur Préparation du matériel de «testing»
Fin octobre	DÉBUT DE L'EXPÉRIMENTATION
Novembre	OBJECTIF : minimum trente collèges environ cent adultes par collège inscrits à des cours obligatoires
Décembre	EXPÉRIMENTATION (suite)
Janvier	Séance de formation des correcteurs EXPÉRIMENTATION (suite et fin)
Février	Premières séances de correction
Mars	Séances de correction Remises du dossier à TPS Consultants pour analyses statistiques Rédaction du guide du candidat
Avril	Analyses d'items
Mai	Assemblage des épreuves, rédaction des cahiers de test
Juin	Rapport final

Comme on peut le constater, nous avons encore « beaucoup de pain sur la planche »... mais heureusement beaucoup veulent nous aider à « mettre la main à la pâte » !

CONCLUSION

Qui aurait pu prédire qu'au cours de cette année scolaire 1987-1988, notre projet d'élaboration de tests provinciaux allait franchir tant d'obstacles !

À la même période l'année dernière, les difficultés nous paraissaient nombreuses et pratiquement insurmontables. Maintenant, à peine un an après, il nous est permis de considérer que nous avons relevé un énorme défi : convaincre bon nombre d'experts en français, représentatifs de leur milieu, de s'associer à notre projet. Nous pouvons donc dire : « Mission accomplie ».

À l'heure actuelle, nous disposons déjà, non seulement d'un accord largement partagé par des collègues, mais nous pouvons déjà faire état de la participation effective des collèges. Celle-ci s'est déjà manifestée à plusieurs niveaux et de différentes façons, notamment lors de la consultation provinciale sur le profil des compétences attendues en français ou à l'occasion du questionnaire sur les clientèles-cibles.

Tant et si bien que nous disposons maintenant, pour fins d'expérimentation, d'une batterie de quatre tests provinciaux. C'est une réussite qui mérite d'être signalée et qu'on doit attribuer à tous les membres de nos divers comités de travail : comité de consultation, sous-comité, comité de rédaction, comité de révision, équipe de recherche.

Le chemin qu'il nous reste à parcourir sera difficile. D'autant plus qu'il exige des compétences différentes de celles requises l'année dernière. Car nous entrons, en effet, dans une phase technique. Il faudra marier la poésie, le roman, la langue avec les statistiques, les séances de « testing », les corrections, l'analyse d'items... Quel programme !

Espérons que les résultats à venir seront aussi riches que ceux que nous avons obtenus jusqu'à maintenant.

ANNEXE I

ÉTAT DES REVENUS
ET DES DÉPENSES
1967-1968

Revenus

F.I.R.A.C.	82 500,00 $	(reçu le 2 mars 1988)
A.C.Q.	10 000,00 $	(reçu le 7 mars 1988)

Total des revenus 92 500,00 $

À venir de F.I.R.A.C. 27 500,00 $

Dépenses

I	Élaboration des tests provinciaux			
	1.1 Comités de travail			23 418,32 $
	1.1.1 Rencontres du comité d'experts			
		15-16 octobre 1987		
		déplacements	4 192,16 $	
		repas	3 261,72 $	
		hôtel	3 456,06 $	
		29 janvier 1988		
		déplacements	3 145,71 $	
		repas	1 500,26 $	
		hôtel	2 033,00 $	
		27 mai 1988		
		déplacements	2 994,35 $	
		repas	1 755,06 $	
		hôtel	1 080,00 $	

1.1.2	Rencontres du sous-comité de travail		5 394,48 $
	5 novembre 1987		
	conférence téléphonique	894,83 $	
	4 décembre 1987		
	déplacements	1 540,00 $	
	repas	374,16 $	
	hôtel	299,00 $	
	19 février 1988		
	déplacements	1 000,92 $	
	repas	756,16 $	
	hôtel	529,41 $	
1.1.3	Comité de rédaction		8 997,98 $
	18 février 1988 (formation)		
	déplacements	1 957,68 $	
	repas	1 467,83 $	
	hôtel	1 027,67 $	
	8 avril 1988 (supervision)		
	déplacements	2 344,75 $	
	repas	1 347,96 $	
	hôtel	852,09 $	
1.1.4	Comité de révision		9 702,74 $
	11-12-13 mai 1988		
	déplacements	1 901,25 $	
	repas	2 310,24 $	
	hôtel	5 194,00 $	
	1er juin 1988 (rencontre complémentaire)		
	déplacements	100,00 $	
	repas	125,25 $	
	hôtel	72,00 $	

1.2	Rémunération pour rédaction et révision d'items		4 040,00 $
	Contrats des rédacteurs	2 240,00 $	
	Contrats des réviseurs	1 800,00 $	
1.3	Consultations diverses		3 450,00 $
	Enquête provinciale auprès des collèges sur le programme de français (voir frais de communication)		
	Enquête sur les clientèles adultes (voir frais de communication)		
	Statisticien-docimologue	1 400,00 $	
	Aide-technique en informatique	2 050,00 $	
II	Secrétariat		33 972,40 $
	1 technicienn. en administration (14 250,60 $ X 2)	28 501,20 $	
	1 agente de bureau (2 735,60 $ X 2)	5 471,20 $	
III	Expérimentation des tests Marie-Victorin (portion des dépenses imputables à l'acquisition d'une expertise au plan provincial)		19 038.97 $
	Production du matériel de testing	1 082,00 $	
	Élaboration d'un plan d'intervention	3 050,00 $	
	Constitution d'une équipe d'examinateurs	669,16 $	
	Rémunération de l'équipe des correcteurs (question à développement	4 872,81 $	
	Production des guides d'accompagnement	750,00 $	
	Informatique, analyses docimologiques et statistiques	4 460,00 $	

	Rapport technique	1 500,00 $	
	Mise enplace d'un système d'implantation	2 675,00 $	
IV	Équipe de recherche et encadrement administratif		80 480,00 $
	1 chargé de recherche (22 140,00 $ X 2)	44 280,00 $	
	1 consultant administratif (8 100,00 $ X 2)	16 200,00 $	
	2 spécialistes en français - libération 1/4 charge /année - libération 3/4 charge/année	20 000,00 $	
V	Matériel de bureau, frais de communication et frais de représentation		15 035,33 $
	Matériel de bureau		
	papeterie et équipement	7 792,08 $	
	documentation	445,00 $	
	photocopies et imprimerie	3 231,79 $	
	Frais de communication		
	messageries	523,10 $	
	postes	700,00 $	
	interurbains	495,00 $	
	Frais de représentation		
	déplacements	754,30 $	
	participation - colloques	280,00 $	
	divers	814,06 $	
	Total des dépenses		**203 530,22 $**

BILAN 1987-1988

Total des revenus		120 000,00 $
— déjà reçus F.I.R.A.C. et A.C.Q.	92 500,00 $	
— à venir F.I.R.A.C.	27 500,00 $	
Total des dépenses		203 530,22 $

Excédant des revenus sur les dépenses si l'on accepte que le Collège Marie-Victorin assume les salaires de l'équipe de recherche et d'encadrement administratif, soit 80 480,00 $

Total des revenus dont 27 500,00 $ à venir	120 000,00 $
Total des dépenses	123 050,22 $
	— 3050,22 $

15-09-1988

ANNEXE II

Extrait de *HEBDO COLLÈGE*
« Propos pédagogiques »
Collège Marie-Victorin
Semaine du 29 août 1988
vol. XIII, no 2, pp. 3-4.

Compte rendu de lecture :
Validation de la batterie de tests TRAFIC

Entrepris en 1985, le projet en reconnaissance des acquis pour évaluer à l'aide de tests les connaissances de niveau collégial en français trouve ici son aboutissement. Beaucoup se rappelleront que l'année dernière au premier trimestre la bonne volonté chaleureusement sollicitée de quelque 470 adultes inscrits au D.E.C. permettait de mettre en œuvre la phase d'expérimentation des tests TRAFIC* . Et voici que maintenant sont connus les résultats. C'est ce que présentent d'une manière claire et détaillée les cosignataires du *Rapport technique* : Clément Dassa de T.P.S. Consultants et Gilles Tremblay, responsable du projet.

Ce document publié en juin 88, rapporte l'essentiel des travaux d'élaboration et de validation de la batterie de tests réalisée par le Collège Marie-Victorin. Cette batterie « constituée de quatre instruments de mesure regroupés en paires de versions équivalentes, soit deux tests, vise à définir une base méthodologique servant à la reconnaissance des acquis en français des étudiants adultes du Collège ». (p. 4)

Le rapport expose dans ses grandes lignes la méthodologie de validation retenue et en indique les limites; ensuite, il précise les qualités métrologiques des versions validées et, finalement, il présente les modalités d'utilisation des tests en vue de l'octroi d'unités de cours.

De manière plus détaillée, on y trouve la description du contenu et de la structure des tests, le plan d'échantillonnage, les conditions d'administration, la procédure d'analyse des questions... Cependant les chapitres les plus utiles du rapport contiennent tous les renseignements requis sur les coefficients de fidélité et de validité, de même que sur les critères et modalités d'octroi d'unités de cours.

À titre d'exemple, pour illustrer les qualités de fidélité qui démontrent notamment les degrés d'homogénéité, d'équivalence et de stabilité des résultats, nous reproduisons le tableau suivant qui rend compte du pourcentage obtenu par chacun des quatre tests après l'analyse d'items, c'est-à-dire la révision des questions et des leurres pour optimiser le classement des sujets :

---

* Tests de reconnaissance des acquis en français à Marie-Victorin.

TEST				
	1-1	1-2	2-1	2-2
Nombre d'items	38	35	53	52
Coefficient d'homogénéité	81%	79,5%	89,6%	88,1%

Outre les critères de fidélité, les qualités de validité, établies d'après trois composantes docimologiques, ont contribué à produire un tableau de décision en fonction duquel on peut octroyer ou refuser des unités de cours à des candidats. Basé sur le score objectif (d'après la section du test comportant des questions à choix multiple), le score subjectif (d'après la section à développement) et sur l'analyse discriminante (d'après des sous-ensembles de questions témoins), le tableau de décision justifie dès maintenant l'attribution ou le refus d'unités de cours.

Les tests TRAFIC à présent disponibles au collège apparaissent donc comme le résultat d'un compromis entre des exigences ou des contraintes de tous ordres : éthiques, docimologiques, pédagogiques, statistiques et administratives. Ils peuvent ainsi prétendre occuper une place de premier choix parmi les instruments de mesure standardisés.

Jean-Pierre DUFRESNE
Équipe de recherche
Reconnaissance des acquis

ANNEXE III

Vers un tableau de spécification des épreuves :

présentation d'un modèle opérationnel

Janvier 1988

VUE GÉNÉRALE DE LA PROBLÉMATIQUE DES TEXTES

(Deuxième épreuve)

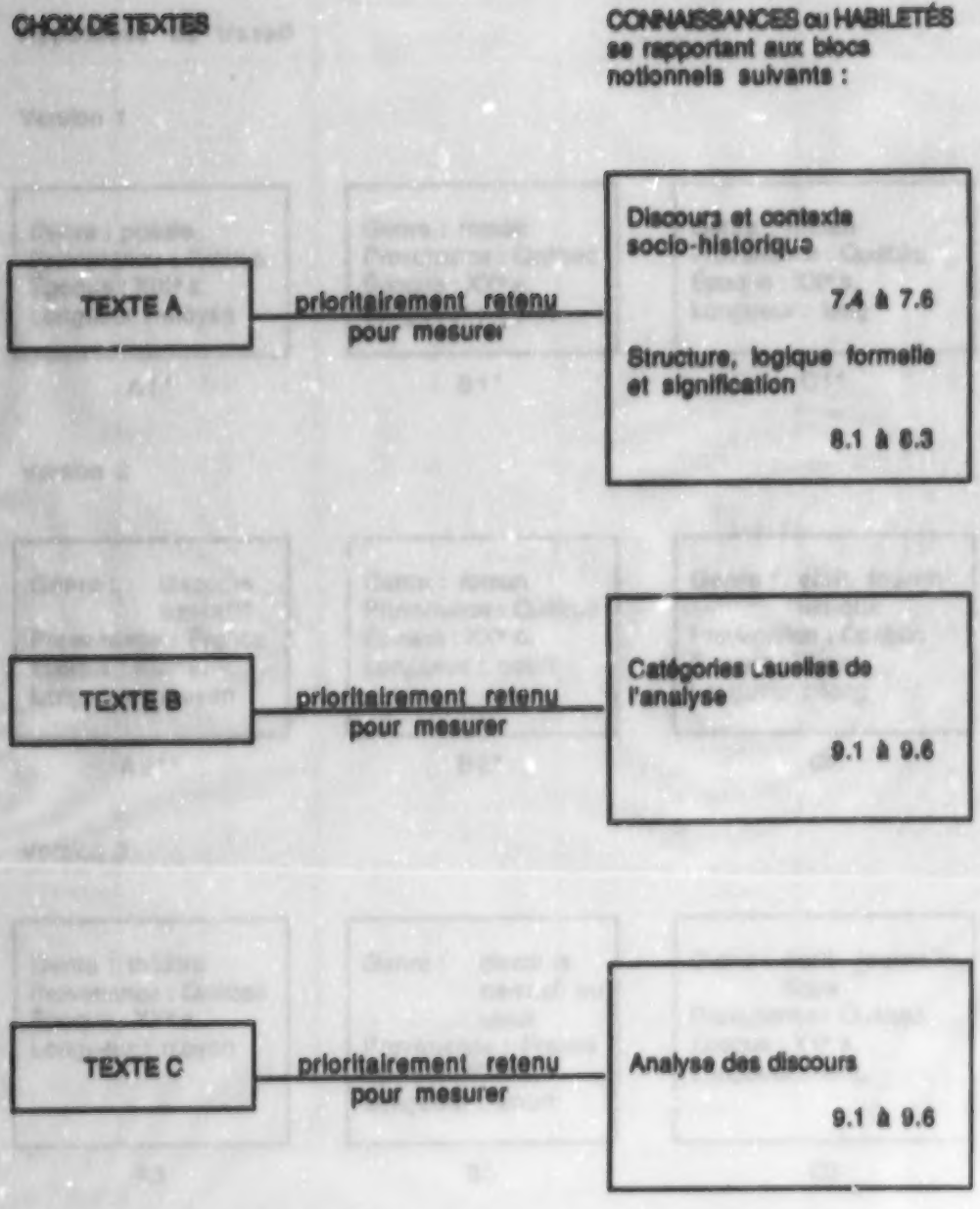

VUE GÉNÉRALE DES VERSIONS À PRODUIRE EN REGARD DU CHOIX DES TEXTES

(Deuxième épreuve)

Hypothèse de travail

Version 1

Genre : poésie Provenance : France Époque : XIX[e] s. Longueur : moyen	Genre : roman Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : court	Genre : roman Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : long
A1°	B1°	C1°

Version 2

Genre : discours narratif Provenance : France Époque : XIX[e] s. Longueur : moyen	Genre : roman Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : court	Genre : écrit journalistique Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : long
A2°°	B2°	C2

Version 3

Genre : théâtre Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : moyen	Genre : discours narratif ou essai Provenance : France Époque : XIX[e] s. Longueur : court	Genre : écrit journalistique Provenance : Québec Époque : XX[e] s. Longueur : long
A3	B3	C3

° Textes de la version Marie-Victorin

°° Textes de la banque de Marie-Victorin : Balzac, Zola

CONSTRUCTION D'UNE BANQUE D'ITEMS

Première épreuve : Langue et communication

No des modules	No des objectifs	Nombre d'items		
		EN BANQUE	À FAIRE	À RETENIR version X question
1	1.1	8	4	2 X 4
	1.2	12	6	2 X 6
	1.3	1.3	0	2 X 2
2	2.1	2	1	2 X 1
	2.2	6	0	2 X 2
	2.3	2	1	2 X 1
	2.4	2	1	2 X 1
	2.5	2	4	2 X 2
	2.6	2	7	2 X 3
3	3.1	4	2	2 X 2
	3.2	4	0	2 X 1
	3.3	2	1	2 X 1
	3.4	4	0	2 X 1
	3.5	2	1	2 X 1
	3.6	8	4	2 X 4
	3.7	2	1	2 X 1
4	4.1	8	15	2 X 7
	4.2	2	1	2 X 1
	4.3	2	4	2 X 2
	4.4	2	4	2 X 2
	4.5	2	4	2 X 2
	4.6	4	5	2 X 3
5	5.1	2*	1*	2 X 1*
	5.2			
		50 questions	72 questions	2 X 50 questions
		+ 2 sujets de rédaction	+ 1 sujet de rédaction	+ 2 X 1 sujet de rédaction

* sujet de rédaction

CONSTRUCTION D'UNE BANQUE D'ITEMS

Deuxième épreuve : Lecture et analyse des discours

VERSION 1 DE 3

No des modules	No des objectifs	Nombre d'items							
		EN BANQUE				À FAIRE			
		sans texte	avec texte A1	avec texte B1	avec texte C1	sans texte	avec texte A1	avec texte B1	avec texte C1
6	6.1	1							
	6.2	1							
	6.3	3							
	6.4	1							
	6.5	2							
7	7.1	10				2			
	7.2	2							
	7.3					1			
	7.4		2						
	7.5		1						1
	7.6	4							
8	8.1		1					1	1
	8.2		4						4
	8.3		4					2	
	8.4	1							
	8.5	1							
	8.6	1							
	8.7			2			2		
	8.8			2			1		
9	9.1				5				
	9.2				5				
	9.3				5				
	9.4				1*				
	9.5				1				
	9.6				1				

* Sujet d'analyse

CONSTRUCTION D'UNE BANQUE D'ITEMS

Deuxième épreuve : Lecture et analyse des discours

VERSION 2 DE 3

No des modules	No des objectifs	Nombre d'items							
		EN BANQUE				À FAIRE			
		sans texte	avec texte A2	avec texte B2	avec texte C2	sans texte	avec texte A2	avec texte B2	avec texte C2
6	6.1	1							
	6.2	1							
	6.3	3							
	6.4	1							
	6.5	2							
7	7.1	10				2			
	7.2	2							
	7.3					1			
	7.4						2		
	7.5						1		1
	7.6					4			
8	8.1						1	1	1
	8.2						4		4
	8.3						4	2	
	8.4	1							
	8.5	1							
	8.6	1							
	8.7			2			2		
	8.8			2			1		
9	9.1								5
	9.2								5
	9.3								5
	9.4								1*
	9.5								1
	9.6								1

* Sujet d'analyse

CONSTRUCTION D'UNE BANQUE D'ITEMS

Deuxième épreuve : Lecture et analyse des discours

VERSION 3 DE 3

No des modules	No des objectifs	Nombre d'items							
		EN BANQUE				À FAIRE			
		sans texte	avec texte A3	avec texte B3	avec texte C3	sans texte	avec texte A3	avec texte B3	avec texte C3
6	6.1					1			
	6.2					1			
	6.3					3			
	6.4					1			
	6.5					2			
7	7.1					12			
	7.2					2			
	7.3					1			
	7.4						2		
	7.5						1		1
	7.6					4			
8	8.1						1	1	1
	8.2						4		4
	8.3						4	2	
	8.4					1			
	8.5					1			
	8.6					1			
	8.7						2	2	
	8.8						1	2	
9	9.1								5
	9.2								5
	9.3								5
	9.4								1*
	9.5								1
	9.6								1

* Sujet d'analyse

TOTAL DES ITEMS À RÉDIGER

ÉPREUVE 1		72 questions + 1 sujet de rédaction
ÉPREUVE 2	version 1	15 questions
	version 2	48 questions + 1 sujet d'analyse
	version 3	75 question + 1 sujet d'analyse
		210 questions + 1 sujet de rédaction + 2 sujets d'analyse

Nombre de rédacteurs requis : minimum 9